

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 5

Artikel: XXe siècle : l'armée de milice en Suisse et la technologie. Partie 2
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XX^e siècle : l'armée de milice en Suisse et la technologie (2)

Durant l'entre-deux-guerres mais surtout dans les années 1930, la *Revue militaire suisse* insiste à plusieurs sur les lacunes en armements modernes dont souffrent les forces suisses (artillerie, avions, armes d'infanterie¹) mais elle ne déplore jamais le fait qu'elles ne disposent pas de chars de combat. Ce qui manque en Suisse, déplore le capitaine Monod en 1920, ce sont des mitrailleuses légères et des fusils-mitrailleurs dont il faut doter chaque unité d'infanterie. Bien que les armes d'infanterie n'évoluent pas beaucoup entre 1914 et 1939, certains auteurs soulignent les difficultés d'instruction que ces armes « modernes » posent dans une armée de milice. Cette crainte disparaît après 1945.

■ Col Hervé de Weck

2. La méfiance face aux possibilités des miliciens face à la technologie disparaît après 1945

Pendant la guerre froide, cette méfiance ne semble plus d'actualité. Selon le Rapport du Conseil fédéral sur le plan directeur de la défense militaire des années 80 du 29 septembre 1975, la complexité toujours plus poussée de la technique de combat et des armements exige forcément un haut niveau de l'instruction, donc une extension, alors qu'on peut pas augmenter la durée totale des services, inchangée depuis 1939. On y parviendra par l'augmentation du nombre des instructeurs, la modernisation des infrastructures d'instruction et l'utilisation de simulateurs.

Au début de l'année 1978, le conseiller national vaudois Clau-

de Bonard parle de *Notre armée de milice* à l'occasion du cours d'information de la zone territoriale 1. Il relève un problème d'instruction propre à notre système: la longueur du délai nécessaire pour que la troupe assimile bien une nouvelle méthode de combat ou maîtrise suffisamment le maniement et l'engagement d'une arme ou d'un engin nouveau.

«Il a fallu plusieurs années à nos divisions mécanisées, créées en 1961, pour savoir manier les chars et dominer les méthodes de combat que ces engins supposent. Cela s'explique d'ailleurs aisément par la brièveté des périodes d'instruction. Suivant les armes ou engins dont il s'agit, plusieurs cours sont nécessaires pour apprendre à les utiliser de manière satisfaisante.»

Malgré ces incontestables difficultés, celui qui visite régulièrement des troupes et peut assister à l'introduction d'armes nouvelles, ne saurait manquer d'être frappé par la faculté d'adapta-

tion du soldat suisse moyen. Cette faculté est certainement un privilège de l'armée de milice. Tout au long de sa vie professionnelle, le citoyen-soldat est obligé de s'adapter à des machines ou à des méthodes nouvelles. Il suffit de penser aux bouleversements que, durant ce dernier quart de siècle, l'automatisation et l'informatique ont apportés dans l'économie, jusqu'au niveau de la place de travail. Le terrain est ainsi préparé pour les adaptations nécessaires sur le plan militaire. Grâce à sa vie professionnelle, le soldat garde l'esprit assez souple pour assimiler les innovations qu'il rencontre inévitablement durant une carrière militaire qui s'étend sur trente ans. Une utilisation judicieuse des compétences professionnelles permet d'ailleurs aussi de faciliter l'introduction d'armes ou d'engins nouveaux. C'est là encore un privilège de l'armée de milice. Le militaire de 20 ans n'a qu'un bagage professionnel réduit au strict minimum. A 25 ou 30 ans, il aura acquis de l'expérience

¹ « Les chars de combat », RMS octobre 1920.



Un Char 68 en position d'aguet.

dans son métier et s'y sera perfectionné. Il suffira aux chefs de savoir l'utiliser pour réduire le temps nécessaire à l'introduction d'une innovation.»

Claude Bonard cite également le nombre élevé de soldats à instruire, une nécessité, car c'est l'élément qui fait notre force. Il n'en reste pas moins qu'il est hors de question que l'ensemble de l'armée, qui incorpore le dix pour cent de la population, dispose de matériels sophistiqués. Elle doit exploiter au mieux le nombre réduit de systèmes d'arme de haute valeur dont elle peut disposer. Il faudra peut-être, dans une faible mesure, «*déroger au principe de la milice lorsque leur emploi efficace n'est plus garanti par les périodes normales de service.*» Il importe en particulier d'assurer une maintenance sans défaut et une disponibilité permanente de systèmes majeurs: le système de surveillance de l'espace aérien *Florida*, les avions de combat *Mirage III* et *Tiger*, les missiles *Bloodhound*, les engins *Skygard* dans la DCA moyenne, la conduite de la guerre électro-

nique. Claude Bonard ne dit pas que les pilotes de ces avions ou les servants de ces systèmes doivent être des professionnels mais que ceux qui les entretiennent doivent l'être²...

La situation est claire: une armée de milice exige en principe un armement et un équipement aussi simples que possible à manier et à entretenir, car les citoyens-soldats ne sont pas des professionnels, leurs périodes de service sont courtes et ils doivent, dans la mesure du possible, assurer eux-mêmes les travaux d'entretien.

En 1981, le divisionnaire Müller, sous-chef d'état-major «Logistique», précise que les «*perfectionnements techniques nous font problème en ce qui concerne nos propres matériels. Car la sophistication de plus en plus poussée des systèmes va de pair avec leur facilité d'emploi. En revanche, leur maintenance exige que l'on sélectionne des gens de plus en plus aptes. A la limite se pose la question du plafond d'instruction des artisans de troupe. On ne saurait oublier que des armes, que l'on ne peut*

ajuster ou remettre en état que dans des ateliers de la base grâce à la proportion intéressante de personnel professionnel que l'on y trouve, ne conviennent guère à une armée de milice. Pour en garantir l'emploi sûr, il faudrait investir des sommes disproportionnées afin d'en accroître la fiabilité, d'amasser des stocks importants en groupes et objets de rechange, de former les techniciens indispensables, d'acquérir l'outillage et les appareils de diagnostic.

Les responsables de la logistique seront donc amenés, à insister davantage afin que, lors de l'évaluation et du choix de nouveaux matériels, on retienne les modèles les plus rentables, compte aussi tenu des charges logistiques. On sait à ce propos que l'explosion des coûts d'achat des armements conduit à ne commander que de petites séries, ce qui ne réduit nullement l'ampleur des frais logistiques. On constate, de toute façon, que les frais d'emploi et d'entretien de systèmes d'armes sophistiquées finissent par dépasser de beaucoup leur prix d'acquisition³.»

² RMS juillet-août 1978.

³ «*La logistique marche avec le progrès*», RMS novembre 1981, p. 543.

En 1995, le lieutenant Alexandre Mossu, forcément un homme très jeune, lance un pavé dans la mare en prétendant que l'armée de milice coûte en fait très cher si l'on prend en compte les «coûts cachés» et qu'il serait judicieux de créer une force de professionnels et une «armée territoriale» chargée de missions de défense plus ou moins statique. Il met en évidence les avantages d'une force réduite, très compétente et efficace formée par des soldats de métier, mais il ne dit nulle part que les citoyens-soldats sont incapables de digérer à l'armée des technologies sophistiquées⁴. Le divisionnaire Eugène Dénéreaz, qui a été un concepteur de l'Armée 61 et qui est un «vétérinaire» en 1996, au moment où il soutient que le général Wille comme le général Guisan, contrairement au général Herzog, sont des convaincus de l'armée de milice dans laquelle «la discipline et l'armement peuvent être du niveau de celui des armées de métier» mais pas l'instruction, une situation qui se vérifie encore pleinement dans la seconde moitié du XX^e siècle⁵. Dans sa réflexion, il ne prend pas en compte le problème pédagogique-social qui force les responsables militaires à organiser des écoles de recrues pour illettrés⁶.

3. Dans l'Armée 95

Dans les années 2000, le projet inédit de *Doctrine militaire* pour l'armée suisse, élaboré par

le col EMG Jacques Baud alors qu'il travaillait à l'Instruction opérative, ne révèle pas la moindre crainte concernant la capacité d'absorption de la technologie moderne par le citoyen-soldat: «Capacité à intégrer l'homme au centre d'une stratégie de réponse à la violence, tant par ses qualités techniques (qualité de l'instruction et professionnalisme) que par le rôle stratégique de l'individu dans les conflits modernes (soutien à la paix) ou dans la prévention des conflits (opérations particulières).

La nature des conflits mais également l'atomisation des moyens à l'information donnent de plus en plus souvent un rôle stratégique à l'individu. Les systèmes de communication et de conduite en réseau tendent à faire de chaque individu un partenaire essentiel pour atteindre

des objectifs stratégiques. Le poids – voire le succès – d'une action stratégique peut ainsi reposer sur un seul individu. Ce phénomène est particulièrement vrai dans les opérations de soutien à la paix, où des militaires de niveau tactique ont des responsabilités territoriales étendues, et des situations souvent complexes à maîtriser.

L'individu devient donc l'élément central des engagements militaires modernes. Non seulement, ses responsabilités se sont accrues dans le contexte des opérations de maintien de la paix et humanitaires mais, de plus, il a une fonction d'interface entre les forces militaires et l'environnement civil.

Le combattant acquiert également des fonctions nouvelles sur le champ de bataille. Sa capacité de travailler de manière



Un Centurion et son équipage.

⁴ «De l'opportunité de notre système de milice», RMS, février et mars 1995.

⁵ «Ave Caesar, morituri te salutant», RMS septembre 1996.

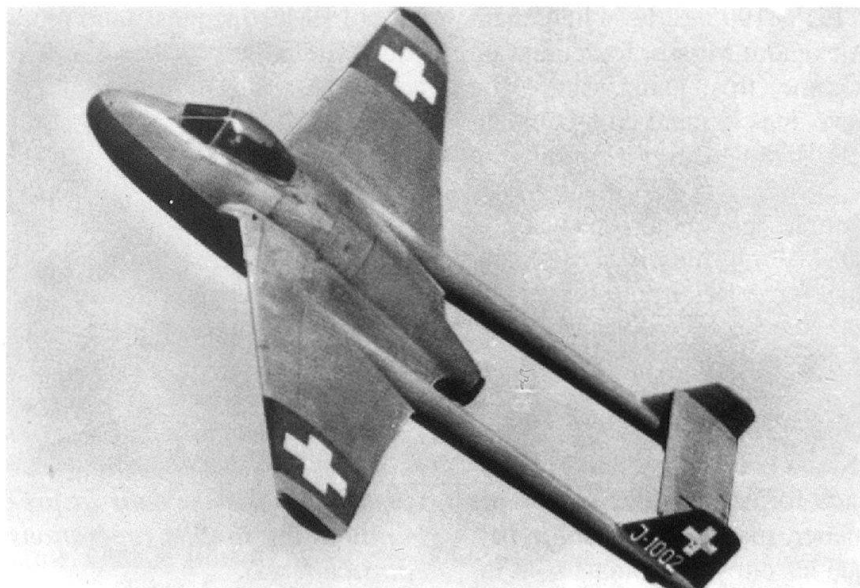
⁶ Patrick Minder: «Ecole des recrues pour illettrés», RMS, juin 1996.

autonome, jointe à son intégration dans des réseaux de conduite liés à la transparence de l'espace opérationnel, le place à la fois comme générateur d'informations pour le commandement (upper end) et comme récepteur terminal (lower end) du cycle de la conduite.

L'importance de l'homme concerne également la présence humaine et son environnement sur le champ de bataille. La sophistication des moyens de renseignements, la précision des armes et la palette variée des moyens à disposition permettent de moduler les effets physiques du combat et de réduire les dommages et pertes.»

Il faut, précise Jacques Baud, que l'armée soit intégrée dans la société et cela touche à l'harmonisation de l'instruction civile avec les besoins de l'armée et vice-versa⁷. On peut se demander si on ne voit pas là le principal obstacle à une bonne éducation et à une bonne instruction du citoyens-soldat. Est-il préparé à supporter la vie militaire, bien qu'il ait maintenant l'instruction et l'habitude acquise au civil, qui lui permettent de maîtriser des matériels très sophistiqués.

«Les armements peuvent être perfectionnés pratiquement à l'infini, parallèlement au développement des sciences, de la technique et de l'électronique. Non seulement les explosifs, mais également les appareils de visée, les vecteurs ou les moyens de détection – la liste



Un Venom.

n'est pas exhaustive – évoluent perpétuellement en profitant des nouveaux perfectionnements. [...] Il semblerait cependant que l'agent central d'une armée, le soldat, soit exclu de cette évolution. Même, à cause de l'excellence de notre conjoncture économique, sa maturité intellectuelle, caractérielle et physique se ferait plus tard et, malgré un ordre social plus affiné, on constate que la formation scolaire, qui devrait amener à une égalité d'un niveau toujours plus élevé, produit un clivage. Le fossé séparant ceux qui savent de ceux qui ne savent pas croît de jour en jour.

Il ne sert à rien de posséder les armements les plus performants si leurs servants ne sont pas en mesure de les utiliser de la manière la plus efficace. Dans un engagement futur, con-

naissant la capacité des moyens de feu, de mobilité, de détection, de pression psychique, il faut s'attendre à ce que les soldats se trouvent placés dans des conditions extrêmes: perte de sommeil et manque prolongé de ravitaillement, nécessité d'analyser, de décider et d'agir rapidement, support de charges physiques, physiologiques et psychologiques auxquelles ils ne sont pas habitués». Des exigences intellectuelles, physiques et physiologiques accrues conduiront, tôt ou tard, à une limitation des effectifs et à une spécialisation toujours plus poussée des personnels⁸. Dans une note, le rédacteur en chef, le colonel EMG Paul Ducotterd, rappelle que «plus les armes et les systèmes d'arme sont sophistiqués, plus leur emploi est simple mais leur maintenance compliquée»...

⁷ «2.2.1. L'importance de l'homme», Armée XXI, la doctrine militaire (état 15.6.2001), p. 15-16.

⁸ Siegenthaler, Henri col: «Faut-il augmenter les capacités des militaires?», RMS, mai 1990, p. 275.

Des auteurs comme Bernard Wicht, dans des publications datant de la fin du XX^e siècle parlent d'une infanterie suisse qui doit rester «rustique» et ne pas se lancer dans la «Révolution des affaires militaires» et l'hyper sophistication. Pourtant, elle dispose du *Fusil d'assaut 90*, du *Panzerfaust*, du lance-grenades, du lance-mines de 12 cm qui n'ont plus rien de commun avec le *Fusil 11* et le fusil-mitrailleur des années 1920! Cette infanterie rustique et non mécanisée devrait assumer la défense territoriale du pays, tandis qu'une force restreinte de manœuvre et de combat mènerait des opérations de combat mobiles et interarmes.

Aujourd'hui, les partisans d'une professionnalisation ne craignent pas les insuffisances techniques des citoyens-soldats. S'ils sont jeunes, ils se disent adeptes d'une solution qui leur éviterait de servir sous les drapeaux, s'ils sont de gauche, c'est surtout pour réduire l'armée à quelques milliers de volontaires:

H. W.



Mise en place d'un Rapier.

Bibliographie

Mabillard, Roger: «L'armée de milice et l'évolution technologique», *Ingénieurs et architectes suisses* N° 25, décembre 1985, pp. 475-478 (EMB 30/188257)

Mabillard, Roger: *L'armée de milice et l'évolution technologique*. Berne, EM GI, avril 1985.

Mabillard, Roger: «Notre armée de milice maîtrisera-t-elle la technologie des nouvelles armes dans vingt-cinq ans?», *Periodix* 1/1987 EMB 30/115260

Geiger, Louis: «L'armée de milice et la technologie de pointe», *Journal de Genève* 1981 EMB 30/47282